# Coup d’œil sur une profession discrète

# Enquête sur l’activité des Conseillers conjugaux et familiaux

# durant la crise sanitaire COVID 19

Si le travail des personnels soignants hospitaliers a été récemment mis en lumière et salué, de nombreuses études ont montré que les métiers ou services du « care[[1]](#footnote-1) » ont été plus que jamais indispensables.

L’ANCCEF[[2]](#footnote-2) a récemment décidé de porter un regard sur l’activité de ses membres, Conseillers Conjugaux et Familiaux (CCF), durant cet épisode de crise confinée. Cette association professionnelle, qui compte un peu plus de 600 adhérents, a diffusé une enquête qui a réuni 107 réponses. C’est pour l’ANCCEF l’occasion de faire connaître les multiples dimensions et la variété des domaines d’intervention de ce métier peu connu du grand public et des institutions.

## Une présence constante dans le domaine de la planification familiale et de la prévention.

Parmi les répondants, 41,1 % travaillent dans des CPEF[[3]](#footnote-3), des centres d’orthogénie, ou des antennes du Planning Familial. Leurs tâches sont variées :

* Entretiens pré IVG (obligatoires pour les mineures, proposés pour les majeures).
* Entretiens de prévention et de dépistage (grossesses, IST[[4]](#footnote-4) , violences dans le couple ou maltraitance familiale, harcèlement …), souvent accompagnées d’un travail d’orientations dans le réseau médico-psychologique.
* Entretiens de Conseil Conjugal et Familial auprès de couples, des familles, ou des personnes qui se posent des questions ou rencontrent des difficultés dans leur vie affective, relationnelle, sexuelle.
* Animations de prévention et d’Éducation à la vie Affective, relationnelle, Sexuelle dans des structures collectives (EARS) : écoles, collèges, lycées, prisons, centres d’hébergement, foyers logements, centres d’accueil spécialisés …
* Travail de réseau et de partenariat, conception d’outils ou de formations.

Ces CCF ont très vite réorganisé leur activité, en maintenant des entretiens en présentiel sur RV pour les urgences, et en travaillant à distance pour les entretiens en visioconférence.

Une augmentation d’activité est rapportée par 12,2 % d’entre eux tandis que 8,4 % d’entre eux ont maintenu un volume de travail équivalent.

Seules les activités d’animations collectives ont quasiment stoppé. Les activités de formation, quant à elles, se sont assez rapidement réorganisées à distance.

## Une activité dans des structures médico-sociales ou associatives, remplissant des missions d’intérêt général :

Une part non négligeable des répondants à l’enquête travaille dans des structures publiques ou associatives. Citons les principales : PMI[[5]](#footnote-5) , CIDFF[[6]](#footnote-6), CeGIDD[[7]](#footnote-7), CCAS[[8]](#footnote-8) , Maison des Solidarités ou points d’écoute dans des établissements scolaires. Pour une petite proportion d’entre eux, l’activité s’est maintenue à l’identique, tout en étant réorganisée à distance (8,4 %).

## Une activité libérale, parfois unique, parfois complémentaire d’un travail en institution.

Pour cette population de CCF, il est à noter que 38,3 % d’entre eux exercent leur activité libérale en complément d’une activité salariée en institution ou en association.

Durant la crise sanitaire, les CCF libéraux ont diminué leur activité dans la première moitié du confinement, puis repris celle-ci à distance après l’annonce présidentielle de prolongement des mesures jusqu’au 11 mai.

Une proportion importante de ces CCF libéraux (43%) a travaillé bénévolement sur des lignes d’écoute (à destination des usagers ou des professionnels du soin), des numéros verts d’urgence. Des entretiens gratuits orientés par des travailleurs sociaux ont également été donnés par téléphone ou visioconférence. Ce travail bénévole d’écoute s’est accompagné d’un nombre important d’orientations ou de recherches de solutions médicales, juridiques ou sociales (26 %).

Ces CCF exerçant en libéral accueillent essentiellement des problématiques

* De couple (conflits, infidélité, mésentente, difficultés sexuelles, discernement avant une éventuelle séparation …),
* De liens familiaux au sens large (familles d’origines, fratries)
* De parentalité, d’éducation
* De difficultés dans la vie affective, relationnelle, sexuelle

## Quels ont été les principaux motifs d’appel pour les entretiens ? (Par ordre de fréquence)

|  |  |
| --- | --- |
| **Principaux motifs d’ appel pour les entretiens** | % des répondants |
| Tensions dans le couple | 79 |
| Violences dans le couple | 48 |
| Tensions parents / enfant /adolescents | 47 |
| Questionnement sur la vie amoureuse | 46 |
| Le contexte spatial (espace, quartier ...) est évoqué dans la présentation du problème | 43,9 |
| Situations liées à l'annonce d'une grossesse non désirée (réflexion, angoisse, questions) | 37 |
| Entretiens pré-IVG | 35 |
| Le télétravail est évoqué dans la présentation du problème | 33 |
| La scolarité (devoirs, concentration, continuité pédagogique etc...) est évoquée dans la présentation du problème | 31,7 |
| La question des écrans est évoquée dans la présentation du problème | 31,2 |
| Tensions dans la fratrie | 29 |
| Aide à la recherche de solutions médicales, sociales, ou judiciaires due à la dégradation des prestations et services habituels | 26 |
| Situations de résidence alternée posant problème | 24 |
| La sexualité est évoquée dans la présentation du problème | 24 |
| La question du sommeil est évoquée dans la présentation du problème | 22 |
| La question de l'alimentation est évoquée dans la présentation du problème | 17,1 |
| Situations de dépistage après conduite à risque | 16,3 |
| La famille élargie est évoquée dans la présentation du problème | 13 |
| Violence dans la fratrie | 11 |

## Conclusion

Cette crise COVID19 agit pour notre métier comme révélateur d’une place et d’une légitimité bien spécifiques. Les motifs d’appel recensés par l’enquête illustrent bien la diversité des facettes de l’activité d’un CCF.

La formation de ces professionnels présente la particularité d’être pluridisciplinaire et les place au carrefour de multiples domaines : psychologie, éducation, sexologie, juridique, social, médical. Selon les lieux d’exercice, le CCF développe une expertise spécifique. Ainsi, travaillant en CPEF ou au planning familial, il sera particulièrement averti sur les questions de santé sexuelle et reproductive. Les interventions scolaires obligent les CCF à être formés en pédagogie et à savoir eux-mêmes construire une formation. En PMI, la psychologie du développement de l’enfant sera pour lui incontournable, tout comme les problématiques d’attachement. Au CIDFF, des notions juridiques seront régulièrement sollicitées chez ce professionnel, souvent exposé à des situations de violences conjugales, sexuelles, ou intrafamiliales. L’activité libérale, centrée sur les liens familiaux, met le projecteur sur une connaissance fine de la clinique du couple et de la famille, et le décryptage de ce qui se joue derrière intramuros lorsque la famille « *s’emmêle ou s’en mêle* » parfois jusqu’à l’exclusion, la violence ou la mise en danger de ses membres, et qu’il faut l’aider à trier ce qui relève du familial, du conjugal, des familles d’origine, et de l’histoire personnelle de chacun.

Notre métier, au cœur de cette crise où, dans les familles, les cartes ont parfois été redistribuées de façon surprenante, semble avoir joué un rôle particulier durant cette crise sanitaire, se situant dans les interstices des différentes institutions, pour accueillir, écouter, aider à nommer et à penser , orienter, signaler et protéger.

:

1. Concept du Care : sollicitude/soin, « capacité à prendre soin d’autrui, souci prioritaire des rapports avec autrui » (Gilligan, 1982) qui se différencie en santé du cure (guérir) et est introduit depuis quelques années dans les réflexions sur une approche globale de la santé. [↑](#footnote-ref-1)
2. ANCCEF : Association Nationale des Conseillers Conjugaux et Familiaux. [↑](#footnote-ref-2)
3. Centre de Planification et d’Éducation Familiale. [↑](#footnote-ref-3)
4. IST : Infections Sexuellement Transmissibles [↑](#footnote-ref-4)
5. PMI : Protection Maternelle et Infantile [↑](#footnote-ref-5)
6. CIDFF : Centre d’Information des Droits des femmes et des Familles [↑](#footnote-ref-6)
7. CeGIDD : Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic  [↑](#footnote-ref-7)
8. CCAS : Centre Communal d’Action Sociale [↑](#footnote-ref-8)